

FICHE TECHNIQUE de « Histoire de la roue qui a inventé l'homme »

PUBLIC : Spectacle familial à partir de **6 ans**

DUREE DU SPECTACLE : **50** minutes.

JAUGE :

- sans gradinage ni scène surélevée : 70 enfants plus leurs accompagnateurs (100 personnes maximum au total)
- avec gradinage ou une scène surélevée de 50 cm : 110 enfants plus leurs accompagnateurs (140 personnes maximum au total)

SALLE : Ce spectacle ne nécessite pas une salle de théâtre équipée. Néanmoins, l'obscurité totale est souhaitée, le spectacle peut toutefois s'adapter à la pénombre.

MATERIEL TECHNIQUE : spectacle autonome en son et lumière.

ESPACE SCENIQUE : 6m profondeur X 7m largeur X 2,5m hauteur.

ESPACE « SPECTATEURS » :

Si la scène est à même le sol et que vous ne disposez pas de gradins, prévoir des tapis pour les premiers rangs (essayer au maximum d'obtenir un gradinage : exemple tapis > coussins > Petit bancs > chaises).

ELECTRICITE : Une prise de courant électrique 16A à proximité de l'espace scénique. Dans l'idéal deux prises 16A sur deux circuits différents (un circuit pour la sonorisation et un deuxième pour l'éclairage). L'accès au compteur électrique de la salle peut être nécessaire en cas de problème.

LOGE : Une petite pièce réservée aux artistes est bienvenue, pour leur permettre de se changer et d'y déposer leurs effets personnels.

L'accès à un point d'eau est nécessaire, avant et après la représentation.

STATIONNEMENT : Réserver une place de stationnement pour un véhicule à proximité du lieu de représentation. Si ce n'est pas possible ou si le trajet entre le véhicule et le lieu de représentation est long, merci de prévenir les artistes pour anticiper le temps supplémentaire nécessaire au déchargement.

MONTAGE : durée : 3h30 heures. Le montage comprend :

- un temps de balances (réglage de la sonorisation). Les balances sont sonores et nécessitent le silence.
- un temps de réglage des lumières qui nécessite de faire le noir dans la salle.

La présence du public n'est pas souhaitable pendant l'installation.

DEMONTAGE : durée : 2 heures.

PRESENCE DE L'ORGANISATEUR : une personne de l'organisation doit être présente avant le spectacle (pour accueillir les spectateurs et introduire le spectacle) et pendant toute la durée du spectacle.

RESTAURATION (uniquement si nécessaire et si c'est précisé dans le contrat) : 2 repas chauds dont 1 végétarien (les deux peuvent être végétariens)

HEBERGEMENT (uniquement si nécessaire et si c'est précisé dans le contrat) : Hébergement chez l'habitant, chambres d'hôtes ou hôtel. Deux chambres ou une chambre avec deux lits séparés.

ADAPTABILITÉ : Si une ou plusieurs condition(s) technique(s) nécessitent d'être ajustée(s), merci de nous contacter avant le jour de représentation. Les artistes sont prêts à s'adapter à la spécificité de chaque manifestation, si les difficultés ont été abordés et résolues avant leur venue.

La fiche technique fait partie intégrante du contrat

Signature de l'organisateur :